



## PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 29/04/2023

#### **Organisation d'un rassemblement type rave-party à La Roche-sur-Yon**

Dans la nuit du 28 au 29 avril 2023, une rave-party non déclarée s'est installée sans autorisation sur la friche de l'ancienne usine S20 à proximité de l'aéroport des Ajoncs à La Roche-sur-Yon.

De 4 000 à 5 000 personnes occupent ce soir de manière illégale ce site industriel désaffecté et non sécurisé. Le parquet a été informé ce rassemblement.

Le préfet de la Vendée a ouvert le centre opérationnel départemental à la préfecture afin de coordonner les moyens de secours.

Un dispositif de police et de gendarmerie est en place. Un périmètre de sécurité a été installé afin de filtrer les accès et procéder à des contrôles d'alcoolémie et de stupéfiants.

Le suivi sanitaire de cette manifestation est assuré en lien avec l'agence régionale de santé (ARS) et la mise en place d'une équipe supplémentaire d'urgence pré-hospitalière dédiée au Centre hospitalier départemental (CHD) de La Roche-sur-Yon.

Des renforts du Service départemental d'incendie et de Secours (SDIS) et des bénévoles de l'Association départementale de protection civile (ADPC) sont également mobilisés.

Des mesures ont été prises pour sécuriser les accès et les locaux des entreprises aux abords du site. Par arrêté préfectoral, les pistes de l'aéroport des Ajoncs sont fermées du 29 avril 2023 de 19 heures au 30 avril 2023 à 9h30.

#### **Service départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)

[www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) - [@PrefetVendee](https://twitter.com/PrefetVendee) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon